



Résolution du conseil communal du 22 novembre 2022

Le Conseil,

- approuve l'extension jusqu'en 2053 de l'affiliation de la commune de Forest à la Société Coopérative Intercommunale de Crémation
- prend connaissance des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins concernant les marchés publics suivants :
 - « jouets pour la ludothèque »
 - « jeux de rôles pour la ludothèque »
 - « jeux de société 1 pour la ludothèque »
 - « jeux de société 2 pour la ludothèque »
 - « mission d'auteur de projet pour la restauration et la mise en valeur des Jardins de l'Abbaye de Forest » - Modification
 - acquisition d'ActivPanels pour diverses écoles de l'enseignement primaire et de l'enseignement spécialisé de la commune au cours de l'année 2022-2023
 - acquisition de matériel informatique pour un montant estimé à 128.751,65 € HTVA
 - « fournitures de livres en néerlandais - hors livres scolaires en néerlandais d'éditeurs belges - pour la bibliothèque communale néerlandophone »
 - « acquisition de mobilier pour les crèches »
 - « acquisition d'électroménager, hifi, multimédias »
 - « marché de traduction 2023-2025 »
 - « entretien des voiries communales 2022 »
- approuve
 - l'avenant à la convention de partenariat et la prolongation du projet « soutien à la parentalité – APOMSA » jusqu'au 31/12/2023
 - l'avenant à la convention de partenariat et la prolongation du projet « Récré du Midi » du 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2023
 - la prolongation du projet « MJ² - Zéro frontière » du 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2023
 - la prolongation du projet « Hors les muren ! » du 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2023
 - le subside supplémentaire de 50.000,00 euros au projet Occupation temporaire des sites Chassart et Axima porté par Communa asbl et permet au porteur Communa asbl de poursuivre ses activités et de justifier des dépenses au sein de leur enveloppe jusqu'au 31/12/2023
 - les termes de l'avenant à la convention de mise à disposition d'un service de comptabilité énergétique avec Sibelga
 - l'avenant à la convention de subside entre la commune de Forest et Bruxelles Environnement pour l'élaboration du Programme d'Action Climat de Forest
 - les modifications n° 2 au budget d'exploitation de la régie foncière et les modifications n° 2 au budget patrimonial de la régie foncière pour 2022

- la prolongation de la convention relative au partenariat entre l'ASBL Mission locale de Forest et l'administration communale;
 - pour les exercices d'imposition 2023 à 2025, une taxe communale annuelle sur des emplacements de parcage
 - la modification du règlement-redevance sur le stationnement des véhicules à moteur sur la voie publique à partir du 1^{er} décembre 2022
 - l'accord de collaboration – ASBL PAG-ASA – Formation professionnelle sur la traite des êtres humains – PLPP – Safe Brussels
 - la convention du projet *Rézone Midi #VIF* entre la Commune d'Anderlecht, La Commune de St Gilles, la Police Zone Midi et la Commune de Forest
 - le projet de convention relative à la subvention afin de financer l'intervention dans les frais de stérilisation des chats domestiques, un événement autour du bien-être animal, des abris pour chats errants, un visuel « animaux bienvenus » dans les lieux publics
- arrête provisoirement les comptes annuels pour l'exercice 2021
- confirme l'ordonnance de police du Bourgmestre
 - du 16 novembre 2022 sur la consommation et la vente de boissons lors des matchs de football dans des gobelets en plastique rigide durant la Coupe du monde FIFA de football 2022
 - du 14 novembre 2022 interdisant la possession, le transport, la vente et tout acte préparatoire à l'allumage de pétard, feux d'artifice et articles pyrotechniques dans l'espace public de tout le territoire de la commune de Forest
- entend 3 interpellations (2 Good Move et Bempt)
- nomme 3 agents
 - met un agent en disponibilité
 - octroie 1 pension de retraite
 - octroie 1 pension de survie
 - fixe le montant annuel de la quote-part de pension d'un agent
 - met 5 enseignants subventionnés en disponibilité pour maladie.